

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 7 (1919)
Heft: 3

Artikel: Propos Fribourgeois 1919 : la revanche Gruérienne
Autor: Schorderet, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il n'a donné aucune raison de mécontentement à son alliée et ajoute qu'elle pourrait témoigner d'une autre manière l'intérêt qu'elle porte à sa maison et à la cause catholique.

Mais les dés étaient jetés ; Fribourg ne répondit rien. Le 25 février — soit la veille de la réponse de Charles III — l'armée fribourgeoise, forte de 1500 hommes environ, avait franchi les anciennes frontières. Elle occupa sans coup férir de beaux bailliages qui donnèrent bientôt une valeur plus grande au droit de cité, assurèrent ses communications vers l'ouest et accrurent la puissance de la république fribourgeoise.

PROPOS FRIBOURGEOIS 1919.

LA REVANCHE GRUÉRIENNE

*Conférence, en la salle de la Grenette, à Fribourg, le 6 mars 1919,
et à Bulle le 4 mai 1919.*

par AUG. SCHORDERET

MESDAMES ET MESSIEURS,

A de certains moments, la poussée des événements, la grandeur des émotions, l'imminence du danger, provoquent un reflux plus intense de nos sentiments vers cette chose mystérieuse et réelle, indéfinie et précise, impondérable et puissante, qui s'appelle la Patrie !

Alors, les liens qui nous y rattachent semblent se convulser et se resserrer ; une tension de mille fibres approche notre âme, de cette âme immense et bien vivante ; nos cœurs s'unissent, leurs battements se confondent, nos esprits se noient inconsciemment en une même et unique pensée ; et tout ce qu'ont mis en nous de commun les racines lointaines et profondes de la race, du langage, de l'éducation, de la croyance, toutes les émanations du terroir, toutes les ciselures de l'empreinte indélébile de la nationalité sur quoi se fonde le patriotisme vrai, toutes ces influences secrètes qui demeurent en nous à l'état latent, se dessinent sous la crise, se développent, s'intensifient, s'exaspèrent et s'élèvent avec une

incroyable netteté. Les heures graves sont de grandes heures ! Pour les sociétés, pour les pays dans leur ensemble, comme pour les individus pris isolément, le même phénomène se produit toujours : sous le poids de la douleur, de la joie ou de la crainte, l'incertitude de l'avenir, les secousses du présent, instinctivement emplissent l'esprit des souvenirs — souvenirs éloignés ou souvenirs immédiats — où l'on puise tour à tour l'énergie et la force, la douceur et le réconfort !...

Depuis le jour terrible où la guerre a éclaté à nos portes, nous avons éprouvé plus que jamais ce tumulte des sentiments, cette voix profonde de la nationalité, ce rappel de l'histoire. Dès les premiers instants du péril, une transformation subite s'est opérée en nous, une transformation qui, nous dépouillant de tout ce que la sécurité et le bien-être avaient mis sur notre âme de scories et de pensées diverses, a fait ressortir brusquement les tendances intimes de notre nature et de notre tempérament. Jamais, Mesdames et Messieurs, autant qu'hier, autant qu'aujourd'hui, nous ne nous sommes sentis plus complètement nous-mêmes, plus intensément, plus sûrement Fribourgeois !

Et maintenant, tandis qu'une Paix conforme à nos sympathies et à nos vœux commence à luire, tandis que la semence mauvaise de la révolution sociale germe à nos côtés, nous nous sentons forts de la régénération acquise, nous nous appuyons sur elle, nous y puisons une grandeur, une fierté nouvelles qui rendent notre patriotisme agissant et meilleur.

Aussi, en novembre dernier, à l'heure de l'effervescence malsaine, Fribourg a su révéler à la Suisse toute la beauté de son âme ; les employés, les travailleurs de tout ordre restèrent fidèles à leur poste, les citoyens, ostensiblement, célébrèrent la Patrie, nos soldats, appelés à la hâte, décimés par la maladie, poussèrent l'abnégation et l'accomplissement du devoir jusqu'à l'héroïsme ; et, lorsque quelques jours plus tard, dans l'enceinte du parlement fédéral, le Conseiller d'Etat Musy flétrissait courageusement le bolchévisme, il se montra plus que jamais le représentant autorisé de notre pensée et de notre cœur et il pouvait sans hésitation et sans réserve appuyer sa belle éloquence sur le sentiment unanime du pays fribourgeois !

Un même élan patriotique se manifesta, sans doute, dans toute la Suisse, mais, chez nous, comme dans la plupart des cantons romands, l'attitude des populations en ces circonstances pénibles

apparaît comme la conséquence logique ou la confirmation de l'esprit helvétique dont elles avaient fait preuve depuis le début de la guerre. Notre indignation devant l'odieuse menace, notre résistance aux doctrines subversives, remontent aux mêmes sources que nos sympathies clairvoyantes pour les Alliés, défenseurs de la juste cause, aux mêmes origines que notre répugnance à l'endroit d'un impérialisme funeste, caché d'abord sous le voile d'une neutralité morale de contrainte et d'effort, puis révélé peu à peu dans des pleins pouvoirs progressivement envahissants. Lors de la grève, comme pendant les hostilités, les cantons romands ont suivi, avant toute chose, l'impulsion de leurs naturelles tendances individualistes ; toutes leurs émotions, tous leurs enthousiasmes, toutes leurs intimes révoltes étaient, en réalité, l'expression de ce même sentiment, du sentiment cantonal et fédéraliste dans lequel résident, pour l'avenir comme pour le passé, le salut et le bonheur de notre Suisse !

Après nous avoir âprement critiqués et parfois accusés, beaucoup de nos Confédérés alémaniques, maintenant commencent à se rendre à l'évidence et à reconnaître que nous avons vu juste ; et, cependant, malgré tout, l'effort centralisateur et étatiste ne désarme pas : sa poussée néfaste se poursuit sans relâche, d'autant plus acharnée qu'elle a été controuvée et convaincue d'erreur ! La crise subsiste donc tout entière, et, pour cette raison aussi, nous éprouvons la nécessité d'affermir et d'intensifier les tendances qui nous ont dicté notre clairvoyance et nos sympathies franchement exprimées au cours de la guerre, et notre attitude inébranlable aux heures troubles des menaces révolutionnaires ! La certitude d'avoir su donner la complète mesure de notre patriotisme suisse exalte notre fierté cantonale, et, sous la secrète influence de ce sentiment légitime, volontiers nous tournons les yeux vers les âges lointains de notre histoire ; nous remontons avec complaisance le cours des siècles, et nous nous arrêtons orgueilleusement à l'idée que Fribourg est le plus ancien des cantons romands de l'Alliance Confédérée !...

Cependant, ce regard vers le passé, qui remet en mémoire les luttes et les souffrances des temps de sujétion à l'Autriche et à la Savoie, la glorieuse victoire de Morat où nous achetâmes notre liberté, la Diète de Stanz qui, sous l'influence de Nicolas de Flue, fit de Fribourg un canton suisse, ce regard vers le passé, à l'heure où nous sommes, est plus encore qu'un geste de fierté ou qu'un mouvement spontané de l'orgueil cantonal. Il

est une leçon nécessaire, utile et puissante, parce qu'il nous fait voir notre pays cédant à l'aberration singulière de chercher à se dépouiller d'une de ses caractéristiques essentielles au moment précis où il assurait à jamais son indépendance et son individualité complètes, puis, nous faisant assister à l'effort immense, à la lutte, longue de trois siècles, du naturel contre l'attitude fautive, pour recouvrer enfin la langue française et l'esprit romand proscrits, il nous fait apprécier à leur valeur cette régénération et les agents qui l'ont provoquée ou favorisée...

* * *

Aussitôt, en effet, que la perspective d'entrer dans la Confédération eût pris quelque consistance dans leur territoire, et déjà avant la bataille de Morat, nos pères eurent à supporter un assaut d'influences germanisatrices très prononcées auxquelles ils ne surent pas résister. On avait bien, jusque-là, employé le latin, puis ensuite la langue romane dans tous les actes officiels; une grande partie des citoyens parlaient français ou cet idiome populaire devenu le patois, mais la politique des Falk, des partisans du cardinal Schinner, d'abord, nettement ennemis de la France, l'influence de Berne, ensuite, la cité sœur très germanique de tendances, ne pouvaient trouver chez nous de barrières suffisamment fortes pour s'opposer à leurs continuelles atteintes. D'ailleurs, les terres qui formaient, en 1481, le Canton de Fribourg étaient, depuis des siècles, soumises à cette même lutte de caractères opposés. A l'époque des grandes invasions, la Gérine et la Sarine marquaient la limite entre Alamans et Burgondes et, dès lors, tandis que la ville et ses environs au sud et à l'ouest gardaient, en leur immense majorité l'esprit romand, les territoires situés sur les rives droites de ces rivières étaient fort mélangés de races et accentuaient, à mesure qu'ils s'éloignaient de ces limites naturelles, leurs traits alamaniques.

La métropole, donnant le ton au pays entier — qui s'étendait alors en un quadrilatère marqué, à peu près, aux angles par Autigny, Plasselb, Flamatt et Villarepos — le canton, au moment de son entrée dans la Confédération, était considéré comme romand, bien que la bonne moitié de ses habitants, ceux de la partie orientale, fussent de langue allemande. Aussi, dans les réserves formulées par les petits cantons à l'accession de ce nouvel allié, outre le caractère de canton-ville, celui de canton romand entraînait pour une part considérable.

Fribourg voulut prouver sa bonne volonté en se défaisant, ou, du moins, en cherchant à se défaire de son esprit romand, et, en dépit de tout son passé, en dépit des tendances antiques de la population citadine dans sa majorité et de la moitié des populations rurales, il se soumit volontairement à une germanisation complète, adopta la langue allemande comme langue officielle, supprima les écoles et la prédication françaises, multiplia ses ordonnances et ses règlements et s'obstina dans son aberration avec une énergie et une violence très particulières.

Je n'insisterai pas sur cette curieuse conséquence de notre entrée dans la Confédération, que j'ai eu l'occasion de souligner ici-même à plus d'une reprise.¹ Le résultat le plus clair en fut un désarroi tel des idées et des études, que la première moitié du XVI^me siècle trouva notre ville et le territoire de Fribourg presque dépourvus d'intellectualité. D'ailleurs, à cette époque, les esprits et les cœurs avaient mieux à faire qu'à réagir contre cette tendance ; la menace la plus grave contre quoi il s'agissait de tendre tous les efforts était la Réformation, qui commençait partout à se dessiner. Et nous savons avec quel admirable sens religieux nos pères ont su y résister.

Et puis, en même temps que la Foi triomphait, des préoccupations nouvelles, des idées de conquêtes germaient en notre pays. L'amitié de Berne, cité puissante et toujours animée du désir d'accroître ses domaines, ne fut pas étrangère, sans doute, à cette activité vers laquelle des intérêts multiples poussaient notre ville. Lors donc qu'en 1536 les Bernois s'avisèrent de s'emparer du pays de Vaud, Fribourg se hâta de profiter de l'occasion favorable et occupa tout une série de territoires savoyards. Ainsi, successivement devinrent fribourgeois, Estavayer, Romont, Rue, entre autres, puis Bulle, Riaz et Albeuve, qui appartenaient à l'évêque de Lausanne, vassal de la Savoye.

La conquête de ces bailliages offrait à ceux-ci un point d'appui pour la conservation de leur foi et Fribourg, tout en leur garantissant une protection morale nécessaire, les mettait à l'abri des atteintes de l'armée bernoise qui, sous les ordres de Nægeli, accumulait aux alentours les mains-mises sur les petits fiefs savoyards. Pour ces motifs, Estavayer, Romont et Rue, acceptèrent facile-

¹ Voir : *Propos fribourgeois* 1917. Les vicissitudes de l'esprit Fribourgeois. *Annales* 1917, N° 2, p. 49 et *Propos fribourgeois* 1918, Le Collège St-Michel, *Annales* 1918, N° 2, p. 49.

ment et sans luttes leurs nouveaux maîtres ; quant à Bulle, Riaz et Albeuve, qui dès 1476 avaient conclu un traité de combourgeoisie avec Fribourg, ils devinrent un bailliage en 1537 sur leur propre demande, par crainte de tomber entre les mains de Berne.

On comprend que, dans ces conditions un peu spéciales, ces contrées romandes ne pouvaient apporter d'emblée un appui à la réaction contre le germanisme : elles étaient éloignées les unes des autres, habituées de longue date à une sujétion plus ou moins destructrice d'individualité, enfermées dans leur petite vie intime, et si, plus tard, elles contribuèrent quelque peu à la régénération de notre esprit et de notre langue, elles n'y eurent cependant qu'une part accessoire.

Cette régénération, Fribourg devait la trouver d'abord en sa propre volonté et en ses propres institutions. Au moment même où il croyait accentuer de façon définitive son œuvre germanisatrice, il se donnait contre elle les armes les plus puissantes et les plus efficaces : il aggrandissait son territoire en y incorporant un petit peuple, le plus individualiste, le plus romand, le plus gaulois qui soit en Suisse, la Gruyère, et, quelques années plus tard, par l'érection de notre collège, il assurait à la jeunesse une éducation et une culture éminemment et complètement latines.

Ce que fut l'influence du Collège, agissant directement sur les intelligences, je me suis essayé, l'année dernière, à le montrer, en rappelant la vie studieuse et les coutumes de notre établissement d'instruction qui poursuit, à l'heure qu'il est, sa noble tâche en formant de bons Fribourgeois, patriotes et éclairés...¹

L'action de la Gruyère fut plus imprécise et plus subtile ; elle se fit sentir sur les milieux populaires, par le contact des individus, par le mélange des traditions, par l'échange des idées. Elle servit moins, peut-être, à tendre au langage sa forme primitive qu'à en rétablir lentement le fondement le plus sûr : l'esprit et le caractère. Elle renforça notre particularisme en communiquant au reste du canton une large part de ses tendances inébranlables, de cette individualité rayonnante et sereine qui, jointe à la beauté de son paysage, lui donne un attrait extrêmement captivant...

* * *

Dans le lointain du Moyen-âge, alors que, sur les rochers

¹ *Annales 1918*, N° 2, p. 49.

escarpés autour desquels la Sarine dessine de curieux méandres, la franche ville de Fribourg s'édifiait lentement, la Gruyère, en son écrin de verts coteaux et de sommets dentelés, formait déjà un petit empire, isolé du monde, tranquille et parfaitement heureux. Il semblait qu'elle existât depuis toujours, tant il y avait en elle de traditions et de coutumes. Un château, perché sur une âpre colline, au milieu d'une vallée fertile, dominait ce petit empire, et les seigneurs qui y vivaient avaient quelque chose à la fois de princes de féeries et de rois pasteurs. Leurs sujets étaient des bergers, des laboureurs, de rudes travailleurs de la terre : des troupeaux bondissaient dans la vallée, et, ça et là, nichés dans la verdure, parmi les forêts de sapins, au bord des gorges ou des cascades, de minuscules villages mettaient leur note claire dans la sauvagerie du paysage. Ces maisonnettes semblaient grimper le long des pentes herbeuses ; il y en avait jusque sur les crêtes gazonnées, très haut, au pied de rochers inaccessibles où se réfugiaient des esprits légendaires et que nul être humain ne cherchait à gravir. Des chapelles modestes, cachées dans les arbres, blotties sous des rochers en surplomb, attestaient, un peu partout la foi des habitants. Quelques monastères très vieux — celui de la Valsainte, au pied de la Berra, celui de la Part-Dieu, au pied du Moléson, celui de Rougemont, en face du Mont-Rubly — et les châteaux — l'orgueilleux donjon de Gruyères, celui de Montsalvens, au bord d'un précipice qui domine le confluent de la Jogne et de la Sarine, le Château d'Oex et le donjon du Vanel, au delà de l'étroit défilé de la Tine — faisaient avec les villages gris, les fermes et les chalets, un étrange contraste ; et la contrée jolie avait ainsi un triple aspect pastoral, chrétien et guerrier, qui reflétait bien les traits de son caractère.

Ce petit-empire s'étendait loin à la ronde, sur les monts, dans la plaine et au fond des vallées. A la fin du XV^{me} siècle ses limites embrassaient un territoire plus considérable que celui du Canton de Fribourg qui venait d'accéder à la Confédération suisse : le comté avait les premiers murmures de notre Sarine à sa naissance, il en encadrait le cours tumultueux, la voyait grossie de toutes les eaux qu'y déversent les montagnes, il en écoutait le chant libre et fier et mêlait à ce chant continu toute sa propre indépendance et sa propre fierté.

Ses habitants étaient d'une race vigoureuse et fruste, fruste comme la terre sauvage qu'ils s'appliquaient à défricher et à

cultiver. Intelligents et gais, malicieux et narquois sans méchanceté, loyaux, courageux, hospitaliers, ils étaient de cœur simple et droit et de mœurs patriarcales. Les seigneurs comtes eux-mêmes, en dépit des usages féodaux, en dépit de leur cour fastueuse et parfois galante, ne se distinguaient guère, quant au caractère, de leurs bons sujets, et, sur tout le pays planait cet air de liberté sereine, de fraîcheur agreste, qu'il fait si bon respirer encore, à l'heure qu'il est, en cette délicieuse contrée !

Aux premiers âges de notre ère, la Gruyère abritait une colonie romaine dont le souvenir est resté bien plus dans le patois aux syllabes chantantes que dans des trésors archéologiques. D'aucuns prétendent même que cette colonie romaine avait été précédée de petites immigrations d'Hellènes, de Phocéens, qui, de Marseille, se seraient répandus de proche en proche jusque dans la vallée de la Sarine ; mais cette hypothèse, d'ailleurs fort plausible, ne s'appuie que sur les traces helléniques non douteuses qu'on rencontre dans le patois, et, si l'on se souvient que l'aristocratie romaine usait volontiers de la langue grecque, on peut expliquer l'origine de certains mots patois même en rejetant l'idée d'incursions grecques en terre gruérienne.

Quoi qu'il en soit, il est certain que, lors des grandes invasions, le territoire de la Gruyère au nord de la Tine fut exclusivement occupé par des Burgondes, tandis que des peuplades Alamanniques venues du Valais par le Sanetsch ou des rives du lac de Thoune en remontant le Simmenthal et en franchissant la montagne, s'insinuèrent dans le Gessenay qui devait plus tard former la chatellenie du Vanel, la partie haute du comté.

Cette pénétration des barbares en ces régions alpestres n'eut point le caractère d'une invasion usurpatrice et désordonnée, mais plutôt d'un lent déplacement d'individus au milieu desquels subsistèrent les premiers occupants gallo-romains. Ceux-ci étaient disséminés dans les montagnes, adonnés aux travaux pastoraux et agricoles, et les Burgondes, assez mous et indolents de nature, ne leur disputèrent guère ces labeurs. Peu à peu, envahisseurs et indigènes se mêlèrent et se confondirent pour ne former plus qu'une population bien caractérisée. Les moines, qui s'établirent au milieu d'eux et leur prêchèrent l'Évangile, contribuèrent pour une large part, autant qu'à la fertilisation de la riante contrée, à cette fusion des individus en une race vaillante et forte où dominait le sang latin !

Le même phénomène se produisait de l'autre côté de la Tine, avec cette différence notable que les éléments alamaniques y dominent; l'esprit et la langue de la population prirent un caractère nettement germanique. Aussi, rapporte une vieille tradition, lorsqu'un jour, par hasard, des pâtres romands, remontant le cours de la Sarine, s'avisèrent de franchir le pas de la Tine et de pénétrer dans les épaisses forêts qu'ils rencontrèrent au delà de la gorge, ils furent tout surpris d'y trouver des hommes dont le langage était si différent du leur qu'ils n'y pouvaient rien comprendre. Cette anecdote semi-légitime mais non invraisemblable, est significative de la mentalité essentiellement étrangère au germanisme des habitants primitifs de notre actuelle Gruyère. Elle souligne en outre leur particularisme en les montrant renfermés en eux-mêmes au point de ne rien comprendre au langage de leurs voisins et même d'en ignorer l'existence.

Dans la suite des temps, ces romands du Nord et ces germanes du Sud se sont trouvés réunis sous le sceptre des comtes de Gruyère; ils ont joui des mêmes droits, ils ont été soumis aux mêmes charges, mais malgré tout, le contraste est demeuré: ils ne se sont point mélangés, n'ont échangé entre eux ni leurs idées, ni leur manière de parler et, si la limite des langues s'est déplacée quelque peu, ce déplacement s'est fait au profit du romand, confinant la langue allemande au delà du château du Vanel, lequel se trouvait juché sur un rocher escarpé, entre Rougemont et Gessenay.

En tous points semblables, par les origines et le caractère, à ces pâtres gallo-romains qui devinrent les Gruériens, les habitants de Bulle, Albeuve et Riaz n'eurent pas, comme eux, le bonheur de faire partie du comté, de vivre cette vie à la fois patriarcale et étroitement unie qui ajoutait au caractère ethnique le charme et l'empreinte de mille traditions nationales. Dès le début du XI^{me} siècle, ces petites cités passèrent sous la domination des évêques de Lausanne et jamais plus, depuis cette époque, malgré leurs efforts et leurs tentatives réitérées, les comtes de Gruyères n'en purent recouvrer la possession. Mais les relations de voisinage, souvent excellentes et parfois belliqueuses, les tendances profondes des habitants de ces villes isolées et éloignées de leur seigneur, l'air de la contrée qui grise invinciblement de liberté, toutes ces choses en apparence insignifiantes empêchèrent bien qu'une distinction par trop nette ne s'établît entre eux et les Gruériens du Comté.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, dès la plus lointaine histoire, le peuple Gruérien nous apparaît avec ses traits particuliers, avec cet esprit romand nuancé d'une teinte gallo-romaine que nul autre en Suisse occidentale ne possède au même degré, avec cette tendance au particularisme, à l'individualisme le plus marqué, avec l'empreinte bien franche de ses origines, qu'allaient fortifier, consolider, faire ressortir encore la longue période de six siècles environ pendant lesquels, sous le sceptre des comtes, la Gruyère vécut de sa vie propre, d'une vie laborieuse, fière, joyeuse, isolée dans ses montagnes comme une perle précieuse en un riche écrin !...

* * *

L'histoire de ce petit pays libre jusqu'au milieu du XVI^{me} siècle est fort intéressante à plus d'un titre : elle a quelque chose d'un roman de chevalerie et d'un poème rustique ; elle tient de l'églogue et de l'épopée ; elle est, à la fois mystérieuse, légendaire et glorieuse, et je serais bien tenté de vous en rappeler les épisodes gracieux... Mais, en ce fouillis de faits, où se traduisent tour à tour la foi ardente de la contrée tout entière, la simplicité ou l'héroïsme des seigneurs et des sujets, le lien d'affection vraie, cordiale et profonde qui unissait le château aux humbles villages, en cette multitude d'événements évocateurs, dont un grand nombre sont en toutes les mémoires, je risquerais de m'éloigner outre mesure de mon sujet. Et, pourtant, depuis le jour du XI^{me} siècle où, sous la conduite du comte Guillaume I, cent beaux jeunes hommes de Gruyères se sont armés pour aller tenter la conquête du St-Sépulcre, depuis ce jour fameux où les bergères désolées s'essayèrent en vain à retenir les vaillants croisés, jusqu'à la navrante déchéance du comte Michel, de l'histoire du comté se dégage la même impression, la même certitude : celles que l'on éprouve à découvrir en une nation l'empreinte constante et immuable de ses origines, l'empreinte de la race résistant à tous les avatars, à tous les événements, à tous les orages ! Le même courage chevaleresque qui animait les preux de Villars-sous-Mont, Clarembos et Bras-de-fer, au combat de Pré de Chêne, le même esprit caustique qui rendit impérissable la mémoire de Chalamala, ménestrel, maître-d'hôtel et bouffon du comte Pierre IV, le même tour de galanterie qui fit partir un soir la *grande coquille* du préau du castel, qui donna leur célébrité à la Belle Luce des Albergeux ou à l'infortunée Magdeleine de Miolans, se retrouvent à chacun des

âges du Comté de Gruyère, comme s'y retrouvent aussi et les joyeux jousés des armaillis, les sonnailles des troupeaux, les veillées des chalets, les chansons et les danses !...

Ici plus qu'ailleurs, l'histoire est un perpétuel recommencement, marqué du même caractère, du même sceau indélébile... Et, de même que l'emblème des anciens comtes, la grue aux ailes éployées sur champ de gueules, est resté jusqu'à nous l'emblème du district, figurant sur tous les écussons, sur les drapeaux des sociétés, dans le timbre des conseils, dans le moule des mottes de beurre, de même aussi, tout ce que la lointaine histoire a pu imprimer dans le cœur et l'esprit demeure pareil jusqu'aux Gruériens d'aujourd'hui. Le bon temps des comtes, temps d'indépendance, de liberté, de joie, de chansons et de danses, reste dans les mémoires comme s'il datait d'hier ; les plus populaires des refrains, les plus belles légendes, les plus jolies traditions encore vivantes y ont pris racine et y reportent l'esprit. Et toutes ces choses subtiles, qui façonnent l'âme populaire, qui soulignent le caractère, se sont accentuées peu à peu, incorporées à l'âme gruérienne depuis le presque mythique Thorimbert jusqu'à l'heure fatale où la belle épopée chevaleresque s'acheva en catastrophe, où la légende dorée finit en banqueroute et où, à tout jamais, s'en allèrent les *conto de Grevire* !...

Pourtant, l'exil de Michel n'apparaît guère aux yeux de l'histoire comme un désastre subit : il fut plutôt la conséquence directe d'une succession lente d'erreurs de la part des comtes et aussi de l'esprit de conquête qui animait progressivement les républiques voisines de Berne et de Fribourg. Aux temps déjà où il faisait la joie du comte Pierre IV, vers le milieu du XIV^{me} siècle, Chalamala avait prévu cette échéance fatale et, lorsque deux cents ans environ à l'avance il répétait volontiers que « *l'Ours mangerait la Grue dans le chaudron de Fribourg* », il se montrait, pour un fol, singulièrement sage et prophétisait juste !

Les prédécesseurs de Michel : le comte Louis — qui prit part à la victoire de Morat — puis François II, François III et surtout Jean II — le frivole amant de la belle Luce — avaient quelque chose de chevaliers d'aventures : épris de galanterie, insoucians, légers, belliqueux à la manière de Don Quichotte, ils accumulaient sur leur antique maison seigneuriale les dettes les plus lourdes, dettes que le Chaudron et l'Ours guettaient comme une proie facile.

Lorsque, jeune encore, Michel commença son règne, il se trouva en face d'une situation inextricable, d'un réseau de pièges tendus depuis nombre d'années par la diplomatie fribourgeoise et bernoise autant que par l'incurie de ses devanciers. Mais, trop léger pour y prêter attention soutenue, le jeune comte se laissa simplement glisser vers l'abîme presque sans réagir. Il avait passé son jeune âge à la cour brillante, romanesque et galante du roi de France, François I, dont il avait été pendant quatre ans enfant d'honneur, puis quatre ans encore pannetier du roi, et, de cette éducation lointaine, il avait gardé le goût des aventures amoureuses et guerrières.

Au moment même où la mort de son père lui donnait le comté, il se trouvait à l'étranger et, chargé d'une mission dans les Flandres, il ne fit que passer dans ses domaines. LL. EE. de Fribourg essayèrent de profiter de son absence pour renouveler le traité de combourgeoisie qui les unissait avec le comte et ses sujets du bas de la Tine, mais ces derniers congédièrent simplement les commissaires fribourgeois, se refusant à leur donner satisfaction avant le retour de leur seigneur légitime. Cette tentative était significative, mais Michel n'y sut prendre garde ; d'ailleurs d'autres difficultés bientôt se levèrent sous ses pas. Celles-ci venaient de Berne, qui, par une série d'exigences et de menaces, marquait ses prétentions ambitieuses sur le comté, et, cette fois, l'appui de Fribourg, plus que l'action de Michel lui-même, le tira d'affaire.

Cependant, en dépit de l'horizon chargé d'orage, en dépit des dettes anciennes qui pesaient sur sa famille, en dépit même des avertissements de toutes sortes, le seigneur insouciant et fol passait son temps dans les fêtes et dans les aventures. Il acheva sa ruine en équipant à grands frais une armée de 2000 hommes pour s'en aller guerroyer contre les Espagnols et les Impériaux ; tous ses biens, peu à peu, se trouvèrent grevés d'hypothèques, jusqu'à la cité de Gruyères elle-même, et, finalement, à bout de ressources et d'expédients, le malheureux comte chercha à faire admettre son petit pays dans la Confédération. Hélas, l'entrée de la Gruyère dans l'Alliance helvétique, le 16 mars 1548, qui eût été efficace en toute autre circonstance, était trop tardive et ne put sauver Michel de la banqueroute.

Dans cette extrême détresse, il songea à demander à son bon

peuple de payer toutes ses redevances et à lui offrir en échange la liberté, une liberté souveraine semblable à celle dont jouissaient les montagnards des Waldstaetten. Mais les paysans du Château d'Oex et du Gessenay, qui avaient eu avec le comte différents démêlés, ayant déclaré qu'ils n'entendaient ni cautionner ni livrer d'argent, seuls les habitants de la vraie Gruyère, de notre Gruyère, répondirent à cet appel. En une mémorable assemblée populaire, tenue le 14 septembre 1549 sur la place de la Chavonne, hors la porte occidentale de Gruyères, Michel exposa à ses fidèles sujets sa situation désespérée. C'est ainsi que les délégués de Lessoc, Montbovon, Neyrivue, Villars-sous-Mont, Enney, Estavannens, la Fourde-Trême, Corbières, Charmey, Vuadens et Broc, réunis à ceux de Gruyères, s'engagèrent, pour leurs communes respectives, à répondre pour une somme de 24 000 écus qu'emprunterait le comte.

Rien ne pouvait être plus agréable aux Gruériens, plus conforme à leur esprit national, à leur indépendance native, que cette perspective délicieuse d'autonomie et de liberté. Et si l'assemblée de la Chavonne n'est, dans cette histoire lamentable, qu'un épisode insignifiant, elle demeure, par contre, extrêmement intéressante, parce que, tout en soulignant l'attachement que portaient les Gruériens à leur souverain, à ce dernier représentant d'une dynastie dans laquelle se confondaient toutes les traditions de la contrée, elle est, en même temps, la preuve d'une autre aspiration gruérienne profonde, caractéristique, vibrante : celle qui fait estimer la liberté comme le plus précieux des bonheurs nationaux. Esprit de tradition, esprit d'indépendance et d'individualité : toute l'âme gruérienne se résume en cela !

* * *

Mais le rêve ébauché ne se réalisa point. Fribourg et Berne n'avaient guère envie de laisser échapper l'occasion d'agrandir leurs domaines de ces contrées riantes qu'ils convoitaient depuis si longtemps et, quels que fussent les désirs des Gruériens, force leur fut bien de se soumettre à leur destinée.

Le 5 octobre 1553, les représentants de Fribourg prenaient possession de Corbières, sur laquelle la ville des Zæhringen avait hypothèque pour 18 000 écus, et ils y installèrent le premier bailli fribourgeois, Barthélemy Renault. Deux mois plus tard, la Diète de Baden mettait formellement en discussion les biens du

comte Michel et nommait un tribunal arbitral pour en examiner la liquidation. Composée de Hermann de Niederhofen, d'Uri, sur-arbitre, et de Georges Reding, landamman de Schwytz, Ours Suri, de Soleure, Gilles Tschudi, du Conseil de Glaris. Alexandre Payer, bourgmestre de Schaffhouse, cette commission vint s'établir à Fribourg dès le 20 octobre 1554 et, après quelques jours de séances, prononça l'arrêt fatal. Le comté de Gruyère, avec toutes ses dépendances, tombait entre les mains des créanciers du comte Michel, qui était déclaré déchu de tous droits et apanages. Ses sujets étaient déliés du serment de fidélité et astreints à rendre foi et hommage à leurs nouveaux seigneurs...

L'infortuné Michel, ainsi dépossédé, n'eut pas le courage d'assister à sa déchéance. Le vendredi avant la St Martin, 9 novembre 1554, le jour même où les arbitres prononçaient leur sentence, à 10 heures du soir, il sortit du Château de Gruyères qu'il ne devait plus revoir. Un seul domestique l'accompagnait et, dans la nuit profonde, la gorge serrée, le cœur meurtri, les yeux emplis de larmes, chevauchant en silence, le dernier seigneur de cette antique famille qui avait régné pendant plus de six siècles sur la douce contrée dit à jamais adieu aux rives verdoyantes de la libre Sarine et, s'acheminant vers le château d'Oron où il retrouva son épouse, il partit pour l'exil...

Certes, les comtes de Gruyères, par une longue suite d'erreurs, avaient creusé peu à peu l'abîme où le dernier d'entre eux tombait irrémédiablement; Michel lui-même, aventurier et insouciant, prodigue et fastueux, avait précipité par ses fautes sa ruine désastreuse; mais il est impossible de ne point éprouver d'émotion poignante à ce lamentable dénouement, et, volontiers, on serait tenté de souscrire au cri de douleur qu'un poète gruérien du XIX^{me} siècle — Hubert Charles — a mis sur les lèvres du dernier comte abandonnant à jamais la terre de ses aïeux :

Il faut que je te quitte, ô mon bel héritage !
 Il faut donc à la fin que je cède à l'orage ;
 Je cède et je m'en vais. Château de mes aïeux,
 Pour la dernière fois, je te fais mes adieux...

(Toi, qui depuis le jour de ma triste naissance
 A su dans tes filets enlacer mes états,
 Tu recueilles les fruits de ta persévérance ;
 De tes plans tortueux voilà la récompense,

Berne ; le Ciel est juste, un jour tu l'expîras !
 Et toi, Fribourg, et toi, qui toujours à sa suite,
 De tes petits projets méditant la poursuite,
 Avec des yeux jaloux voyais de tes prisons
 S'élever dans les airs mes superbes donjons,
 Ta longue convoitise est-elle satisfaite ?
 Rien ne manque à tes vœux : ma misère est complète,
 Ta terreur a cessé ; les regrets sont pour moi ;
 Un heureux avenir va s'ouvrir devant toi !...
 Après bientôt mille ans, les comtes de Gruyère
 Par un arrêt divin rentrent dans la poussière !...

Berne et Fribourg, en effet, retirèrent les principaux avantages de cette liquidation des biens de Michel. Figurant à la tête des créanciers, les deux cités, chacune selon ses appétits et ses convoitises, rachetèrent les créances, et le beau comté fut partagé de telle manière que les territoires situés au sud de la Tine, le Vanel, soit le Gessenay et le Pays d'En Haut, tombèrent sous la dent de l'Ours, tandis que le cœur de la Gruyère, entourant le vieux manoir des anciens comtes, fut englouti par le Chaudron fribourgeois. Ainsi se réalisa entièrement la curieuse prophétie du bouffon Chalamala !...

* * *

Ce partage de la Gruyère, il faut bien l'avouer, n'était pas exempt d'arbitraire et de violence, à telles enseignes même que certains auteurs n'ont pas craint de le comparer à un autre démembrement célèbre qui se perpétua deux siècles plus tard, bien plus injustement encore, lorsque la Pologne succomba sous l'emprise des puissances de proie ! Cependant si Berne, en s'arrogeant la propriété du Gessenay et du Pays d'En-Haut, cédait surtout à son esprit de conquête et à la poursuite de ses intérêts, Fribourg pouvait, à son acquisition, alléguer une excuse non sans valeur. Il s'agissait, en effet, pour lui, non seulement d'agrandir son territoire, mais encore d'affermir la lutte courageuse et tenace qu'il soutenait contre la Réformation. Notre canton, à cette époque, se trouvait complètement isolé au milieu de pays qui avaient tous embrassé la doctrine nouvelle : Berne avait fait triompher celle-ci dans le pays de Vaud et, dès avant l'effondrement du comté, avait réussi à l'implanter dans le Gessenay. En s'appropriant

de notre Gruyère, Fribourg la mettait à l'abri des tentatives réformatrices en même temps qu'il assurait à sa résistance orthodoxe l'appui précieux d'une contrée pieuse et bien intentionnée...

Seulement, les Gruériens n'en éprouvèrent pas moins l'amertume de voir anéantir leurs aspirations libres. Après avoir été pendant plus d'un siècle et demi les combourgeois et les alliés de Fribourg, ils tombaient du coup au rang de sujets. Des baillis installés au milieu d'eux, à Gruyères, à Corbières, comme à Bulle, Vaulruz et Vuippens, leur rappelaient sans cesse leur état de soumission et certes cette situation si contraire à leur tempérament et à leur nature leur parut infiniment cruelle. Ils ne s'y conformèrent point sans protestations. Ça et là, des mouvements partiels d'insurrection se firent jour, tant et si bien que le Gouvernement crut devoir lever des troupes pour les réprimer ; des réclamations s'élevèrent, demandant le maintien des franchises et privilèges séculaires... Mais il fallut plier sous la loi du plus fort, loi d'autant plus rigoureuse qu'elle était visiblement acceptée de mauvaise grâce.

Et lorsque, vers 1570, la nouvelle se répandit que Michel était mort, la contrée tout entière, quels que fussent ses griefs envers ce seigneur auquel elle devait la ruine de sa liberté, fit entendre un long cri de douleur dont le gouvernement fribourgeois s'indigna fort et s'émut davantage encore ! C'était comme un soupir de regrets sur tout un passé d'indépendance, comme la plainte et la protestation timide contre une soumission pénible ; la domination des baillis en devint plus étroite et plus rude, et l'on dut bien, coûte que coûte, admettre enfin que désormais la Gruyère était devenue une terre fribourgeoise !...

* * *

A cette époque, la Ville et République de Fribourg était soumise à un régime énergique, sans doute, et puissant, mais fort peu démocratique. Le Patriciat édifiait son pouvoir oligarchique, s'emparant petit à petit de toutes les prérogatives jadis octroyées au peuple, supprimant le veto populaire des bannerets, remettant à la Chambre secrète des privilèges étendus, renfermant dans le cercle de plus en plus exclusif de quelques familles toutes les charges du Gouvernement.

On a dit beaucoup de mal du Patriciat, et certes non sans

raisons. Cependant, il faut convenir qu'il fut accepté assez passivement; nulle réaction ne se dessinait, en cette fin du XVI^{me} siècle, contre une autorité progressivement despotique et, dans la ville même, aucun murmure ne s'élevait à l'égard de mesures assez arbitraires qui se succédaient avec une inquiétante régularité. Le seul domaine où le Gouvernement avait quelque peine à obtenir entière satisfaction était celui de la germanisation persévérante à laquelle il s'attachait à livrer le pays depuis l'entrée de Fribourg dans la Confédération. Bien que, depuis 1500 toute école française fût supprimée, que les sermons, par ordre, se fissent en allemand — sauf un seul, aux Cordeliers — que les actes, les transactions, les délibérations des Conseils fussent germanisés, les traces profondes de la race continuaient de subsister: l'expression de la pensée semblait peut-être obéir à l'impulsion officielle et se modifier, mais l'esprit demeurait vivace, prêt à reprendre son essor, à rejeter la contrainte, à suivre le premier souffle régénérateur. Aussi, lorsqu'il annexa la Gruyère, en même temps qu'un enrichissement territorial certain, le Gouvernement procurait, sans s'en douter, au Canton, un bénéfice moral inestimable directement opposé à ses tendances germanisatrices.

La douce contrée alpestre au riant paysage excitait sa convoitise par tous les charmes, les beautés et les atours extérieurs qu'elle étalait au soleil. Il la désirait à la manière d'un amant passionné, orgueilleux et brutal qui cherche à obtenir coûte que coûte les faveurs d'une femme riche et belle pour la gloire d'en être maître, sans se soucier d'en gagner le cœur. Fribourg, avec la Gruyère fit bel et bien un mariage de raison, et même pis encore, car LL.EE. n'avaient, à l'égard de la belle épousée qu'un sentiment dominateur et celle-ci n'acceptait qu'à contre-cœur l'union que lui imposaient les circonstances.

Mais il n'est mariage de raison qui ne soit susceptible de devenir ménage parfait, lorsque du contact quotidien naît la douce compréhension mutuelle des cœurs et lorsqu'enfin l'amour s'en mêle... Or si le patriciat autoritaire ne sut ni ne put conquérir cette âme gruérienne indépendante et fière comme il avait acquis le territoire, celle-ci au contraire, peu à peu, par la sincérité de sa nature, par son individualité, sa fraîcheur et sa poésie, s'insinua doucement et s'imposa en conquérante dans l'esprit de tout le canton. De cette étrange union, entachée de prime abord de contrainte,

un amour vrai ne tarda pas à naître, un amour profond, qui fit des Gruériens d'excellents fribourgeois et qui, dans notre commun patriotisme cantonal, se base sur l'estime réciproque et sur une belle unanimité de pensées et de foi !

Toutefois le régime des baillis, qui se poursuivit pendant deux siècles après l'annexion, comportait une contrainte assez dure pour ces armaillis, ces paysans, ces villageois, habitués à la vie large et libre de la montagne, et il faut reconnaître que, même en d'infimes détails, LL.EE. patriciennes de Fribourg trouvèrent à chaque instant l'occasion de froisser l'âme gruérienne, de l'obliger à se replier en elle-même et à puiser dans son mécontentement et dans ses souvenirs une vitalité intense, toute la force de conservation de cet esprit particulier, tout à la fois naïf, railleur et confiant, frondeur et fidèle, narquois, poétique, vibrant et surtout infiniment individualiste qui distingue encore, à l'heure qu'il est, le peuple gruérien de tout autre.

On pourrait, de ce manque de doigté, dont l'effet fut cependant si heureux, citer en foule les exemples ; un seul trait, le premier geste de LL.EE. devenues souveraines de la Gruyère, suffit à l'illustrer.

Avant même l'arrivée du premier bailli fribourgeois, Antoine Krummenstoll, qui s'installa le 2 décembre 1555, les anciens sujets du comté qui étaient invités à prêter solennellement serment de fidélité, purent apprécier par un simple détail la nature de l'intérêt que leur portaient leurs seigneurs. En effet, en date du 18 novembre déjà, LL.EE. avaient ordonné que le bailli de Gruyères enverrait au Gouvernement deux vacherins et celui de Corbières, un, à titre d'étrennes de nouvel-an. Exigences modestes sans doute et qui n'eussent semblé ni redoutables ni pénibles sans la perspective, tristement confirmée dans la suite, des autres redevances qui allaient graduellement s'y ajouter, mais exigence caractéristique aussi de la faveur dont jouissait, il y a plus de trois siècles et demi, l'excellent produit gruérien, père de notre nationale et immortelle fondue !...

Ainsi, les savoureux vacherins commencèrent à s'acheminer vers la capitale. Mais d'autres choses encore, plus subtiles, plus légères et non moins nationales, les y devaient accompagner : les chansons et les danses.

Celles-ci, depuis les anciens âges, avaient fleuri en Gru-

yère, sous les murs du château comme sur les esplanades des montagnes. Partout, dans les chalets et les villages, sous les arbres, dans les clairières, au bord des prés en fleurs, les rondes se sont succédées, témoins et interprètes de la joie insouciante, de la gaité native de ce peuple privilégié. Au temps de Chalamala, c'était le Château d'amour, bataille de fleurs et de chansons, et puis ce fut cette légendaire *coquille*, dont le comte, en personne, mêlé aux armaillis et aux fillettes brunes, tenant la main de la plus gente de ses bergères, trois jours durant conduisit le ruban échevelé ! Et toujours, ce furent les refrains narquois ou tendres, évocateurs comme le Ranz des vaches de toutes les beautés de l'Alpe, et les coraules charmantes,

Dont la ronde rapide,
Ainsi qu'un tourbillon,
Vole sur l'herbe humide
Autour du vieux donjon.¹

Ces danses, cette joie exubérante, ces chansons, peu à peu descendirent le cours tumultueux de la Sarine et vinrent s'insinuer dans la Ville antique où siégeaient LL.EE. Bientôt, à leur tour, elles y acquirent droit de cité et, sur les places publiques, dans les salles basses des maisons bourgeoises, partout, les refrains montagnards furent repris et répétés avec ivresse.

Or, Mesdames et Messieurs, toutes ces chansons dansées qui furent les coraules étaient des chansons patoises. A cette époque, où l'instruction populaire demeurait presque lettre morte, le patois, en Gruyère, dans tous les villages et dans la plus grande partie des familles de Bulle et de Gruyères, était la seule langue couramment parlée ; la majorité même des armaillis et des paysans, des belles filles aux yeux rieurs, tresseuses ou bergères, ne connaissaient point d'autre façon d'exprimer leur pensée. Et il en était ainsi tout le long du cours de la Sarine, sur la rive droite, jusque vers Montévrax et Praroman, où la langue allemande commençait à marquer ses premières positions, sur la rive gauche, dans les bailliages de Vuippens, de Pont et d'Illens, presque jusques aux portes de la Ville de Fribourg. Au fur et à mesure qu'il approchait de la métropole, le patois subissait quelques déformations, quelques altérations de prononciation, de même qu'il en

¹ P. Scioberet, *La Coquille*.

subissait d'autres dans les plaines glânoises — le pays quêtzo — et d'autres encore aux entours d'Estavayer, mais il demeurerait tout de même musical, grasseyant, claironnant, langue romane essentiellement, tout imprégnée de ses origines latines...

Avec la chanson, avec la coraule, dans les murs de la cité germanisée officiellement, le patois, qui n'en était point un hôte nouveau, s'est maintenu fermement. Dans bien des maisons — surtout dans celles des familles, fort nombreuses, qui possédaient des domaines à la campagne — ce rustique langage ne restait pas dans les seuls couplets chantés aux heures de joie ; il était l'instrument de la conversation courante, d'autant plus conservé, d'autant plus apprécié que, précisément, les coraules gruériennes qu'on aimait à redire lui donnaient une saveur nouvelle. Et ainsi, tandis que, dans l'apparat des Conseils et de leurs fonctions, les patriciens fribourgeois s'exprimaient en un allemand solennel, le patois, s'immisçant dans l'intimité de leur famille, les forçait de garder un contact involontaire avec l'esprit latin.

Cet esprit latin trouvait, d'ailleurs, un fondement de résistance infiniment puissant au centre même de l'éducation de la jeunesse fribourgeoise, en ce Collège St Michel, où les PP. Jésuites, installés dès 1582, poursuivaient avec fruits leur méthode rigoureusement latine. Ainsi soutenu dans le domaine studieux comme dans le cercle de famille, le génie de notre race ne pouvait manquer de se ressaisir, car il s'appuyait sur deux piliers indestructibles : la langue savante et la langue populaire, les éléments même et les sources de la langue française.

A l'influence du Collège, influence toute classique, la Gruyère fut certes bien étrangère, et cependant, par une étrange coïncidence qu'il convient de relever, les jésuites s'étaient installés, sur cette colline du Belzai, en un bâtiment aux aspects de château-fort que l'avoyer Jean de Lanthen Heydt avait acheté naguère des créanciers du Comte Michel. C'est donc, on peut le dire, encore sur un héritage des comtes de Gruyères que se fonda l'établissement d'instruction qui a si fort contribué au maintien intégral de notre foi et à la renaissance de notre esprit latin.

* * *

Tandis que le Collège commençait son action bienfaisante et voyait d'année en année grossir le nombre de ses élèves, la seule

chaire religieuse de la ville où fût tolérée la prédication en langue française, celle des Cordeliers, était occupée, avec une rare distinction, par un Gruérien : le P. Jean Michel, de Bulle. Le P. Michel était entré en 1556 dans l'ordre de Saint-François et, après avoir étudié à Spire, puis deux années à Paris, il était venu à Fribourg, en l'année 1578, en qualité de lecteur du couvent, dont il devint gardien dix ans plus tard. Orateur brillant et populaire, très aimé de ses auditeurs, ce Gruérien, d'une façon réelle, souligna ainsi, dès les premiers temps de l'annexion, l'influence que sa terre natale devait exercer sur la conservation de la langue française. Chose curieuse, après la mort du P. Michel, survenue en 1598; aucun autre cordelier ne pouvant se charger de la prédication en langue française, la chaire du couvent dut être confiée, pour cet office, aux Jésuites du Collège qui le conservèrent jusqu'en 1743, époque à laquelle le P. franciscain Grégoire Moret, de Romont, recommença à prêcher en français. Au P. Moret, en ce milieu du XVIII^{me} siècle où l'allemand gardait sa prédominance officielle, un Gruérien encore succéda : le P. Généreux Galley, de Charmey, dont la réputation de bonté et de vertu égalait celle que lui valait son éloquence ; et, enfin, au début du XIX^{me} siècle, ce fut le P. Tobie Barras, de Broc, professeur de philosophie et de droit, qui occupa la chaire française.

Ainsi la Gruyère, qui insinuait dans la métropole par les humbles chansons et par l'idiôme populaire, le souffle vivifiant de son esprit romand, fortifiait ces tendances et sauvegardait la vitalité de la langue française par la parole de ses enfants à l'endroit même où cette parole pouvait trouver le plus sûr chemin des cœurs, au pied des autels !

Peu de temps avant que le P. Jean Michel prêchât aux Cordeliers, un autre Bullois se trouvait à la tête du Chapitre de St Nicolas : le prévôt Claude Duvillard, vicaire général du diocèse, homme de grand mérite qui prépara l'œuvre restauratrice de son successeur, le Prévôt Schneuwly. Et lorsqu'en 1587, ce dernier renonça à la prévôté pour se consacrer uniquement aux soins du diocèse, ce fut encore un enfant de la Gruyère, le chanoine François Garin, de Bulle, qui fut élu à ce siège, lequel échut, l'année suivante à Erhard Thorin, de Villars-sous-Mont, docteur de l'Université de Paris, prêtre aussi zélé en son ministère que savant et distingué.

Mais quelles que fussent les qualités natives de ces hommes, ils ne pouvaient, au temps où ils vivaient, exercer une influence très directe à l'encontre des tendances germanisatrices qui se manifestaient avec une intensité soutenue. Tout au plus, dans leur entourage, dans les affaires où ils étaient appelés à se prononcer, marquaient-ils leur caractère, leurs idées personnelles. Il fallait, en effet, une réaction des Fribourgeois eux-mêmes pour dominer et vaincre l'effort germanisateur, et ce mouvement ne pouvait être que lent et progressif. Il se réalisa de fait au cours du XVII^{me} siècle, où déjà la langue française avait repris fortement dans les milieux urbains, mais il ne fut définitivement et officiellement consacré qu'en 1800 seulement, bien que, depuis longtemps, tout le pays au sud de la Gérine et du lac de Morat eût recouvré la langue et le caractère romands.

Jusque-là, tout en contribuant largement à cette régénération progressive, en glissant dans les mœurs une foule de ses propres coutumes, en y insinuant peu à peu son inaltérable esprit d'indépendance, sa bonne humeur et sa fantaisie, la Gruyère, dans le nombre des lettrés et des savants dont s'honore Fribourg, fournit un appréciable contingent. Ce furent, au XVII^e siècle, le P. Jésuite, Claude Sudan, de Broc, historien des évêques de Bâle, le mathématicien Souvey ou Soverus, de Charmey, professeur à l'université de Padoue; puis, au XVIII^{me} siècle, les évêques Jacques et Claude-Antoine Duding, de Riaz, l'abbé Geinoz, de Bulle, helléniste et prédicateur distingué et le diplomate Jean-Pierre Tercier de Vuadens, tous deux membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et Claude Lebeau, de Morlon, avocat au parlement de Paris, qui laissa un curieux récit d'aventures au pays des Iroquois, et Madame de Beaumarchais, la troisième femme de l'auteur du *Marriage de Figaro*, née Thérèse Villermulaz, de Charmey, dont la correspondance révèle l'esprit clair et subtil, et tant et tant d'autres encore, qu'il serait trop long et fastidieux d'énumérer ici.

Mais c'est au moment surtout où le pays fribourgeois s'est retrouvé en pleine possession de soi-même, où triompha définitivement et s'affirma son caractère romand, après 1830, qu'aussitôt il reçut de la Gruyère les plus purs éléments d'un renouveau littéraire actif, intelligent et particulièrement brillant.

Cet essor, il faut le dire, partit d'une impulsion toute Fri-

bourgeoise de la ville, de l'historien Daguet, qui en fut le promoteur vaillant, le champion infatigable, le zélé défenseur. Mais Daguet n'eut point été capable de réaliser seul un mouvement aussi florissant ; froid, méticuleux, historien et pédagogue, esprit critique et assez médiocre écrivain, il pouvait lancer l'idée, la soutenir, l'encourager, la développer, mais il lui manquait un élément essentiel : le souffle poétique, l'inspiration, la verve. Il créa la *Société d'études*, vers 1838, groupe d'intellectuels et de lettrés où bientôt, au milieu de la discussion assez vaine de problèmes philosophiques, politiques ou sociaux, se manifestèrent la lyre harmonieuse de Nicolas Glasson, la spirituelle et talentueuse fantaisie de Pierre Sciobéret, la plume très classiquement française d'Hubert Charles, la musette de Majeux et toutes les perles des poèmes patois de Louis Bornet.

Renouveau littéraire, félibrige fribourgeois, cénacle de lettrés, la Société d'études fut tout cela, et la bonne petite revue, l'Emulation, à laquelle collaboraient ses membres, gauloise en son esprit et très romande d'allures, refléta, pendant ses brèves années d'existence toute l'essence du caractère fribourgeois.

Or Glasson et Majeux, à Bulle, Sciobéret et Bornet, à la Tour-de-Trême, Hubert Charles, à Riaz, tous ces écrivains avaient bercé leur enfance au murmure des frais torrents ; ils s'étaient enivrés de l'air et des parfums agrestes des montagnes, emplis le cœur et l'âme de toutes les émanations fortes et douces de cette verte Gruyère, leur patrie, qu'ils ont célébrée, chantée, glorifiée, avec un amour intarissable, un enthousiasme vibrant, une pénétrante et reconfortante chaleur ! Le charme et la valeur de leurs œuvres ne réside ni dans la perfection de la forme, ni dans la profondeur des pensées ; le mérite incontestable qu'ils se sont acquis est d'avoir été simplement naturels, sans recherche, sans effort, d'avoir su exprimer tout uniment les inspirations de leur âme, peint les tableaux chers à leurs yeux, chanté les chansons accoutumées à leurs lèvres !...

« Lire Sciobéret, disait Eugène Rambert, c'est faire connaissance avec la Gruyère ! » et l'on pourrait appliquer cette remarque à chacun de nos écrivains : à Bornet, à Glasson, à Charles ou à Majeux ; on pourrait même ajouter, ce qui serait plus juste encore, que les lire, c'est faire connaissance avec les Gruériens : avec les Gruériens de tous les temps, avec ceux des âges chevale-

resques, de l'ancien comté, comme avec ceux qu'administraient les baillis, comme avec ceux que nous rencontrons aujourd'hui en ce joli coin de pays ; car le Gruérien, par son âme et son caractère, reste toujours le même, indépendant, spirituel, gaulois jusqu'à la moelle et surtout attaché à sa petite Patrie...

Heureux peuple, heureuse race, qui demeure ainsi et se perpétue en dépit des tourmentes de l'histoire et des évolutions du monde ! heureuse race, qui conserve immuablement son individualité, à l'égal d'une auréole rayonnante !...

De cette auréole, le Canton tout entier a perçu les chauds rayons non seulement en ce qui a trait au langage, mais aussi en sa manière de penser et d'agir.

La contrainte même dont avait souffert la Gruyère au moment de son annexion, avait fait naître dans l'âme de ses habitants un sentiment nouveau, d'abord empreint de mélancolie et d'amère révolte, puis, peu à peu adouci, mitigé, comme une nostalgie de la liberté perdue. A l'égard des patriciens, ses maîtres et de leurs baillis, la Gruyère, de tous temps, a témoigné la même répugnance, la même difficulté de se plier ; l'antique indépendance demeurerait ancrée dans cette race forte et l'asservissement n'eut d'autre résultat que de l'exacerber. L'esprit d'opposition au souverain se manifesta à maintes reprises ; et notamment au milieu du XVII^{me} siècle, lorsqu'éclata la guerre des paysans, Fribourg éprouva quelque peine à contenir la sourde agitation qui, de proche en proche, des vallées gruériennes se répandait jusque vers la plaine glânoise....

Ces agitations n'étaient alors qu'une poussée de mécontentement assez indéterminée et presque inconsciente, mais elles semaient dans les cœurs le germe d'une idée plus concrète, plus définie, qui semble petit à petit s'être insinuée dans la tradition même de la contrée. Cette idée, Mesdames et Messieurs, qui a fait son chemin dans la suite et qu'aujourd'hui nous appelons le sentiment démocratique, cette idée est celle qui remuait les Waldstätten à l'heure où naquit la Confédération, celle qui doit animer toute nation libre et consciente de sa valeur. Elle relève de la volonté de vivre sa vie selon son esprit et son cœur et n'est, en définitive, qu'une manifestation collective de l'individualisme placée sur le terrain politique et national.

Profondément empreints de ce caractère, les Gruériens l'ont

communiqué, presque à leur insu, au reste du Canton. En gardant intactes, malgré de longs siècles de sujétion, les particularités distinctives de leur race, en résistant passivement, mais sans relâche, à une assimilation complète des idées et des tendances de leurs maîtres ; en demeurant, envers et contre tout, eux-mêmes, ils ont donné plus qu'un exemple : ils ont créé, favorisé, un mouvement d'opinion qui s'est diffusé avec une force de pénétration extraordinaire. On peut affirmer même, sans exagération, que ce sentiment de liberté, se glissant peu à peu dans les populations, descendant des verts sommets aux collines de la Glâne, aux plaines de la Broye et s'insinuant dans les murs fortifiés de la capitale, y a été, pour une bonne part, ici l'introducteur puissant et là le ferme soutien des tendances romandes.

Aussi, lorsque, vers la fin du XVIII^{me} siècle, l'édifice des aristocraties commence à être un peu partout ébranlé sous la poussée des aspirations égalitaires, il ne faut point s'étonner de voir la Gruyère s'agiter et communiquer ses fièvres intimes aux autres populations du canton, jusqu'aux campagnes environnant Morat, lesquelles, par ailleurs, foncièrement germaniques, restaient assez réfractaires aux autres formes de la pensée gruérienne. La révolution de Chenaux, qui aboutit à un lamentable échec autant à cause de sa précipitation que du défaut d'armement des insurgés, n'en est pas moins, à cet égard, d'une frappante et typique netteté. Aux côtés de Chenaux, qui était de la Tour-de-Trême, de l'avocat Castella, de Gruyères, de Nicolas Barras, de Crésuz et d'autres Gruériens, les chefs du mouvement représentaient presque toutes les autres parties romandes du canton : née au pied du château des anciens comtes, l'insurrection s'était généralisée au point de devenir d'emblée populaire et fribourgeoise.

Dès lors, dans tout le pays, l'idée d'indépendance a pris racine, elle a grandi, elle est devenue vivace, elle n'attend, pour s'épanouir complètement que le souffle d'une occasion favorable. Aussi, au moment où le Pays de Vaud secoue le joug bernois, où les troupes françaises pénètrent en Suisse, comme les bailliages de la Gruyère, ceux de Romont, Estavayer, Châtel, Attalens et la ville de Fribourg elle-même, s'empressent de marquer leurs tendances et de saluer avec enthousiasme la chute du patriciat et l'avènement de la devise nouvelle : Liberté, égalité, justice !...

Cependant, la République helvétique, si contraire en sa constitution aux bases de l'esprit suisse, ne tarda pas à paraître odieuse à ceux mêmes qui l'avaient accueillie avec ivresse. L'individualisme national se cabrait violemment contre un système unitaire qui froissait à la fois et les convictions religieuses et les aspirations cantonales; il n'est donc pas surprenant de trouver en Gruyère, à cette époque, une agitation profonde, plus vive encore, peut-être, qu'en d'autres parties du pays fribourgeois, d'ailleurs animées d'un égal mécontentement. Le canton de Fribourg unanime éprouvait là l'intensité de son sentiment national; il se sentait en pleine possession d'un individualisme irréductible dont il ne devait plus se départir et dont il ne se départira point quoi qu'il arrive.

Je n'ai point à retracer ici, Mesdames et Messieurs, nos divers bouleversements politiques du XIX^{me} siècle, ni la part qu'y a prise la Gruyère; elle y joua souvent un rôle de premier plan, elle nous fournit d'excellents magistrats, dont la main ferme, loyale, énergique, à différentes époques, jusqu'à nous, a su donner au gouvernement de notre barque de salutaires impulsions... Mais dès la chute de l'oligarchie patricienne, la Gruyère a cessé d'être vassale: notre unité cantonale est formée de fait comme elle l'était d'esprit bien longtemps auparavant, et, depuis ce moment notre petit pays, non sans luttes ni sans troubles, s'est développé et a marché dans l'égale collaboration de tous ses enfants à la cause commune.

Cependant, dans cette nation fribourgeoise, unanime en sa foi patriotique comme en sa foi religieuse, la Gruyère, malgré tout, a conservé un cachet un peu particulier. Elle n'est plus, sans doute, le peuple insoumis, différent par les aspirations et les rêves, qu'elle fut jadis, et, pourtant, mille traits la distinguent encore du reste du canton. Inséparable joyau de la beauté fribourgeoise, elle a pour elle l'attrait du paysage et les charmes intenses de son esprit et de son âme!

Elle a les sonnailles des troupeaux épars dans la montagne, la dentelure pittoresque des sommets, les croupes verdoyantes des pâturages, le murmure des torrents et le bruit des cascades; elle a ses chalets gris, ses villages coquets, ses fermes aux grands toits; elle a ses vallées exquises tapissées de forêts, parfumées de l'odeur des sapins et des plantes aromatiques... Et puis, elle a sa poésie:

elle demeure le berceau des beaux souvenirs, le centre des légendes merveilleuses, le cœur des jolies chansons ; elle garde ses traditions ; le patois y fleurit comme l'edelweiss et le rhododendron ; les armaillis lancent aux échos leurs clairs appels et leurs juchés sonores ; la brise y est plus fraîche et l'air plus léger ; sans exclure le progrès le passé semble se perpétuer et se renouveler sans cesse ; elle est, enfin, comme éclairée de chauds rayons où passent, tout ensemble, dans une vie intense, un rire un peu gaulois, une impression de force et de constance, un souffle de liberté !

Elle est, en un mot, et elle sera toujours : *la Gruyère* ! Et les Fribourgeois d'aujourd'hui, de même que ceux de jadis, la contemplent et la choient presque instinctivement comme une beauté féminine. Mais leur sentiment n'est plus de la convoitise brutale, car ils savent qu'ils possèdent son cœur ; c'est un sentiment affectueux et doux, auquel se mêle spontanément une sorte de gratitude : nous lui savons gré d'être si belle et si fière, et nous l'aimons pour tout ce qu'elle nous a donné, pour tout ce qu'elle nous donne !

Elle a pris, sur ses heures douloureuses du XVI^{me} siècle, la plus belle revanche qui soit, en faisant lentement, par le seul rayonnement de son âme, la conquête morale de ses conquérants, en leur aidant puissamment à réentendre la voix de leur race romande, et en leur inspirant en même temps son souffle d'indépendance, qui est devenu et reste notre individualisme cantonal !

Cet esprit cantonaliste, dont Fribourg a donné tant de preuves éclatantes, n'est pas seulement, comme on le voudrait prétendre aujourd'hui, un caprice romand : il est une vertu helvétique essentielle et fondamentale, il est la raison d'être de notre Suisse ! Et à l'heure où nous sommes, il apparaît plus précieux, plus nécessaire, plus salubre que jamais, au milieu de tous les problèmes qui succèdent à la grande guerre.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, lorsque nous remontons aux sources vives de notre esprit fribourgeois, aux influences qui l'ont renforcé, consolidé et exalté au cours des siècles, nous pouvons saluer comme un bienfait providentiel tout ce que nos tendances romandes et fédéralistes doivent à la Revanche Gruérienne !...